

Traces de l'oral dans les contes écrits et intérêts didactiques

Tahar HAMADACHE¹ / M'hand AMMOUDEN

Laboratoire LAILEMM–Faculté des lettres et des langues – Université
de Bejaia/thamadachedz@yahoo.fr

Laboratoire LAILEMM–Faculté des lettres et des langues – Université
de Bejaia/m.ammouden@yahoo.fr

Date de réception 26-01-2019 date d'acceptation 28-07-2019 date de
publication 28-12-2019

Résumé

Notre étude a deux objectifs : rendre compte de la complexité des relations oral/oralité/écrit dans les contes et à s'interroger sur leurs intérêts didactiques. Le relevé et l'analyse des traces de l'oral/oralité dans deux contes algériens publiés en français nous conduisent à postuler que la didactisation de contes oraux et écrits pourrait, entre autres, favoriser la « reconstruction » des rapports à l'écrit, à l'oral, l'approche intégrée de l'oral et de l'écrit et le développement des compétences plurilingue et de médiation linguistique et culturelle.

Mots-clés : Oral, contes, rapport à l'écrit et à l'oral, approche intégrée, compétence plurilingue

¹ - Tahar HAMADACHE

Traces of oral in written tales and didactic interests

Abstract

Our study has two objectives: to report on the complexity of oral / oral / written relationships in stories and to question their didactic interests. The reading and analysis of the traces of oral / orality in two Algerian tales published in French lead us to postulate that the didactisation of oral and written tales could, among other things, favor the "reconstruction" of written reports, oral, the integrated oral and written approach and the development of plurilingual skills and linguistic and cultural mediation.

Keywords: Oral, tales, report to written and oral, Integrated approach, Multilingual competence.

Introduction

Le conte est fréquemment défini comme un genre de discours oral. Force est de constater pourtant qu'il est également transcrit, écrit, traduit, publié, etc. Il arrive par ailleurs souvent que le conte écrit soit oralisé. Cette oralisation implique souvent des reformulations, des explicitations, etc. (Grossmann, 2001). Les spécificités de ce genre (Hamadache, 2015) font des contes, des textes qui se trouvent « à l'intersection du code écrit et de la tradition orale » (Boudjellal, 2012), qui ont des « rapports complexes avec la langue écrite » (Carruthers, 2006), caractérisés par « l'hybridité discursive » qui en fait des « discours ni tout à fait oraux, ni tout à fait écrits » (Trottet et Amireault, 2013). On peut les qualifier également de genres de discours *oratalogiques* (Ammouden, 2012). Ce sont, entre autres, ces spécificités qui pourraient justifier leurs intérêts sur le plan didactique.

C'est dans cette perspective que nous menons la présente étude qui vise essentiellement à rendre compte de la complexité des relations oral/oralité/écrit dans les contes et à interroger leurs intérêts didactiques. Nous nous appuyons pour cela sur les résultats issus de l'analyse de deux contes algériens publiés en français. L'un, « La mare où éteindre ce feu, ô Aïcha ma fille !² », est recueilli en tamazight de Kabylie par Taos

² -In : Le grain magique : Contes, poèmes et proverbes berbères de Kabylie. Paris : La Découverte / Poche, 1996. Disponible sur :

Amrouche et l'autre, « Smim' Enda – Le Petit Écouteur de rosée³ », en *daridja* de Tiaret par Nora Aceval⁴.

1. Traces d'oral et d'oralité

1.1. La répétition

Il ne s'agira ici ni de « ressassement » à visée littéraire tel qu'étudié, entre autres par Prak-Derrington (2005), ni des accidents dans la chaîne parlée et des reprises de l'oral spontané, ni aussi, malgré des similitudes, des répétitions étudiées dans le cas du français créole (Jeannot-Fourcaud, 2011). Dans le corpus observé, la répétition remplit plusieurs fonctions : narrative, syntaxique, pragmatique.

La répétition d'un mot indique la durée dans l'exemple 1 et le rythme frénétique dans l'exemple 2. Dans l'exemple 3, la répétition exprime clairement l'insistance, l'absence du personnage appelé à l'aide laissant inférer un trait comique à cette expression :

1. Elle tissa, tissa jusque vers le milieu de la nuit (TA)
2. Elle tissait, tissait comme un démon, (TA)
3. « La mare où éteindre ces flammes, ô Aïcha ma fille, la mare où éteindre ces flammes ! » (TA)

Il en va autrement dans l'exemple 4. Vu le contexte, le doublement sans troncation de l'exclamation « Ma mère ! »

http://gelambre.pagesperso-orange.fr/Site_AKKA/pages_ex/akka_ex_amrouche-mt_mare.htm

³ -Dans : « L'Algérie des contes et légendes : Hauts-Plateaux de Tiaret. », disponible, avec quelques modifications sur le blog de l'auteure : <http://noraaceval.unblog.fr/tag/khammas-ouvrier-agricole/>

⁴-Les deux contes sont respectivement désignés le long de l'article par les initiales (TA) et (NA).

traduit une interjection⁵ courante en tamazight de Kabylie qui exprime un état de peur indicible ou de perplexité frisant le désespoir :

4. tandis que la veuve tremblait et pensait : « Ma mère ! ma mère ! elle va nous avaler, mes enfants et moi ! » (TA)

Dans l'exemple 5, la répétition participe au rythme de l'histoire tout en indiquant qu'il s'agit d'une succession d'étapes et non pas d'un seul pays quitté ou gagné :

5. Elle entra dans un pays, sortit d'un pays, entra dans un pays, sortit d'un pays... (NA)

Elle remplit, dans l'exemple 6 une fonction syntaxique d'articulation entre deux propositions semblables:

6. C'est la nuit qu'elle triait l'orge et le blé de chaque jour ; c'est la nuit qu'elle tissait à la lueur d'une lampe à huile. (TA)

Dans l'exemple 7, elle n'est pas seulement musicale. Le doublement du mot « la route » (« ttrig » en langue *daridja*) produit une locution circonstancielle réunissant l'idée de lieu et de mobilité : « la route la route », sans virgule, signifiera alors « le long de la route ». Sur le même modèle, le complément « le feu le feu » signifierait « cheminant entre les flammes » :

7. Elle a pris le feu, le feu, j'ai pris la route, la route ! Elle a mangé du Diss, j'ai mangé du Rfiss ! (NA)

1.2.Exclamation, interrogation, onomatopées

Ces phénomènes sont généralement attribués à l'oral et constituent un « défi pour la grammaire » (Barbérís, 1992). La difficulté augmente dans le cas de la présente étude parce qu'il y

⁵-« A yemma ! A yemma ! ». Sans la répétition, « A yemma ! » exprime plutôt la douleur physique, et sa troncation « Ayemm' A yemma ! » exprime l'ironie devant un état de choses déplaisant.

a lieu de distinguer plusieurs langues orales au sein de deux textes en français écrit et, cela, qu'il s'agisse de simple ponctuation, de locutions interjectives ou d'onomatopées.

Les points d'exclamation et d'interrogation se trouvent aussi bien dans les propos du narrateur que dans le discours rapporté des personnages ; mais leurs valeurs pragmatiques sont différentes. Dans les exemples 8, 9 et 10 de formules d'entrée et de clôture des contes, elles concernent le narrataire :

8. Que mon conte soit beau et se déroule comme un long fil ! (TA)

9. Mon conte est comme un ruisseau, je l'ai conté à des Seigneurs ! (TA)

10. Xareft-ek ma xareft-ek ! (NA)

Ce sont notamment d'autres cas qui nous intéressent.

L'exclamation dans l'exemple 3 accompagne une phrase tronquée. Celle-ci est réduite à un pragmatème, « la mare où éteindre ces flammes ! », ayant une valeur impérative. Dans l'exemple 11, elle appuie un appel :

11. elle laissa échapper : - Xammas ! Mninnebdek ? Par quel bout veux-tu que je t'entame ? (NA)

L'interjection aussi recèle des traces d'oralité. L'expression «Ma mère ! Ma mère ! » dans l'exemple 04 est perçue en tant que locution interjective en tamazight de Kabylie. Il nous semble que cette information est capitale pour que le lecteur en saisisse le caractère pathétique, tant elle peut passer inaperçue lors de sa lecture traduite littéralement en français.

L'interrogation de l'exemple 11 est faite d'une question attribuée à l'ogresse, stéréotypée en arabe, reprise en français.

Le recours fait ici à l'oralité permet l'accès au sens de l'expression et à l'effet de détresse qu'elle véhicule.

Les onomatopées sont une imitation des bruits provoqués par des êtres animés ou inanimés. Elles semblent poser problème au niveau du passage d'une langue à l'autre aussi. En *daridja*, le chien qui aboie ne fait pas « - Ouah ! Ouah⁶ ! » comme dans l'exemple 12 mais plus vraisemblablement « hew ! hew ! » tandis qu'en français il fait habituellement : « Ouaf ! Ouaf ! ». Dans l'exemple 13, le mortier fait : « -Dong ! Dong ! » en français mais plutôt « Denn ! Denn ! » *endaridja* :

12. le chien qui aboyait : - Ouah ! Ouah ! L'ogresse approche, l'ogresse approche. Ouah ! ouah !... » (NA)

13. La nuit suivante, c'est le pilon qui réveilla la femme. Il frappait dans le mortier qui sonnait : -Dong ! Dong! L'ogresse approche, l'ogresse approche. Dong! Dong!... » (NA).

Moins arbitraires que d'autres signes, les onomatopées n'en sont pas moins différentes d'une langue à l'autre.

1.3. Les stéréotypes langagiers et autres

Qu'elles soient traduites comme dans les exemples 8 et 9, transcrites en langue source⁷ comme dans l'exemple 10 et qu'elles soient l'objet d'une alternance codique comme dans l'exemple 7 ou données dans les deux langues dans d'autres cas, les formules d'entrée et de clôture des contes sont des stéréotypes langagiers du point de vue linguistique, propres à la constance (Hamadache, 2018).

6- « Ouah » signifie en parler *daridja* de l'Oranie « oui » ; ailleurs, il correspond davantage à l'expression exaspérée « s'il te plaît ! ».

7 Dans le cas des contes populaires français, il s'agira de variante linguistique régionale.

Les formulettes et autres dits de personnages tels que dans les exemples 11 et 14 sont souvent repris dans les discussions ordinaires. A ce titre au moins, ceux-ci sont aussi à ranger parmi les stéréotypes langagiers fonctionnant comme des citations référées aux contes respectifs :

14. Quand les parents lui demandèrent des explications, il leur répondit : - Amayerat-houmtaroumaewalat-houm : Leurs âmes se sont envolées avec leurs moineaux (NA)

Les exemples 14 et 15 et les passages suivants dans le texte du conte contiennent une représentation d'une ferme dans laquelle se trouverait simultanément un propriétaire aux yeux bleus, une vieille femme, des enfants et un chien de race sloughi susceptible de constituer des stéréotypes mentaux défavorables à l'égard de chacun de ces actants :

15. Mais avant de se dire adieu, Smimi'Enda conseilla : - Mon frère ! Ne va jamais travailler chez l'homme aux yeux bleus. Ne travaille pas non plus dans une ferme où il y a des enfants, où vit une vieille et où se trouve un chien sloughi. (NA)

Remarquons aussi que les formules d'ouverture et de clôture dans les exemples 8 et 9 font meilleur cas des contes que dans l'exemple 10, tout en révélant une diversité de stéréotypes attachés à ce genre de littérature orale.

1.4. Les mots et expressions de la langue orale source

La coprésence de langues est généralement exclusivement attribuée à l'oral. Pourtant, il est courant que les auteurs intègrent des mots de la langue d'origine du conte. Lorsqu'il s'agit de noms propres, il arrive qu'ils soient repris tels quels :

« Aicha » (exemple 3), « Tseriel⁸ » (exemple 16), ou que ce soit un nom commun tel que « xammas » (exemple 17) transformé en nom propre (exemple 11) :

16. C'était Tseriel. (TA)

17. Il se présenta et fut engagé comme xammas. (NA)

Si certains noms sont déjà intégrés dans la langue française, tels que « oued » et « couscous » dans les exemples 18 et 19, d'autres ne le sont pas encore, malgré l'accolation de déterminants français à ce qu'il y a lieu de considérer comme des « barbarismes », des « indigénismes » ou des « xénismes ». C'est le cas dans les exemples 20: « la xaima », 21 :« l'ouguid », 22 :« la ouka » et⁰⁷ « du Diss... du Rfiss ». Explication en est souvent donnée en notes de bas de pages, annexe lexicale, etc.

18. Sur le chemin, ils s'arrêtèrent au bord de l'oued pour se baigner une dernière fois avec leurs camarades. (NA)

19. le grand plat à couscous, la guessa. (NA)

20. Au retour, il annonça à sa femme : - Plie la xaima, j'ai trouvé un travail. Nous allons être plus prospères ». (NA)

21. Elle sortit et fit semblant de ramasser l'ouguid comme d'habitude. (NA)

22. Là encore, Smimi'Enda découvrit son père dans la ouka. (NA)

Il arrive qu'un emprunt change de catégorie lexicale : dans l'exemple¹⁵, « sloughi » est un adjectif alors qu'il s'agit d'un nom commun en *daridja* (de même qu'en tamazight), ainsi qu'il est utilisé dans l'exemple 23 :

⁸-Remarquons que le nom « Tseriel » est pris pour un nom propre dans le conte d'Amrouche mais qu'il est considéré en tant que nom commun et traduit en français par « ogresse » dans le conte d'Aceval.

23. C'est ainsi que les deux frères vécurent heureux dans des fermes sans enfant, sans vieille et sans slougui. (NA)

Certains emprunts sont définis d'avance, à même le texte : « la guessa » par « le grand plat à couscous » dans l'exemple 19 et la « tsisa » par « épaisse bouillie de semoule » dans l'exemple 24. Un autre, « du rob », dans l'exemple 25, est immédiatement suivi de l'incise : « du beurre au jus de dattes » qui l'explique :

24. Le lendemain, il étouffa la grand-mère en lui enfonçant une épaisse bouillie de semoule dans la gorge. - Elle a voulu voler une bouchée de tsisa, pendant votre absence, expliqua-t-il aux belles-filles. (NA)

25. Un autre jour, M'Hamed-El-Hem voulut manger du rob, du beurre au jus de dattes. (NA)

Il ne s'agit pas toujours de mots simples, mais parfois aussi de syntagmes plus complexes comme dans les exemples 11, 14, 26 et 27 :

26. jusqu'au jour où naquit un autre petit garçon : **Smimi'Enda, Le Petit Ecouteur de Rosée.** (NA)

27. Quant à son frère aîné, il avait été surnommé : **M'Hamed El Hem (M'Hamed la misère)** (NA)

Remarquons que la transcription en caractères latins ainsi que la traduction peuvent s'avérer approximatives. Dans l'exemple 14, « Amayerat-houmtaroumaewalat-houm » l'auteur marque l'emphase du « t » de « tarou » en mettant un point sous le « t », mais non du « r » de « Amayerat » dont le « A » initial aurait dû être un epsilon grec ainsi qu'il est fait avec le « e » de « mae⁹ ». En outre, « mae » semble plutôt être la négation « ma » en

⁹- C'est nous qui remplaçons ici l'épsilon d'origine par le schwa « e » au lieu du « ε » grec.

arabe, allongée, que l'équivalent arabe de la préposition française « avec » ; de ce point de vue, la traduction devrait être « leurs âmes toutes petites se sont envolées (et) elles ne leur sont pas revenues ».

1.5. Les mots et les expressions de la langue orale d'arrivée

Les traces de l'oral ne se limitent pas à celle des langues sources des contes. Elles peuvent aussi concerner le français parlé ainsi qu'en témoigne le cas de l'onomatopée de l'exemple 13.

C'est le cas de l'usage de « non plus » dans l'exemple 15 dans un contexte inapproprié, à observer la syntaxe du français standard, ainsi que l'usage redondant des prépositions « où » dans les exemples 15, 29 et « sans » dans les exemples 23 et 28 :

28. Smimi'Enda trouva un travail dans une ferme sans enfant, sans chien et sans grand-mère. (NA)

29. Il devint berger dans la ferme d'un homme aux yeux bleus, où les enfants étaient nombreux, où se trouvaient une vieille et un slougui. (NA)

Que pouvons-nous retenir au terme de ce repérage des traces de l'oral et de l'oralité dans les contes de notre corpus ? Recueillis à l'oral, puis traduits et publiés en français, les contes portent plusieurs sortes de traces caractéristiques du langage oral. Elles se distinguent souvent des accidents observés par la sociolinguistique ou par la « grammaire des fautes » (Frei, cité par Grégoire, 1931) : reprises, lapsus, hypercorrection, etc.

Ces traces sont placées dans le discours des personnages ou dans le récit du narrateur. Elles peuvent se manifester au

niveau du lexique et de la syntaxe ou du style (stéréotypes) et remplir diverses fonctions, dont narrative et pragmatique.

Elles peuvent être de deux types : celles de la langue source et celles du français parlé. Il est important de les distinguer car les traces du français parlé signalent un usage interne à la langue française, distinct du contact de langues différentes que manifestent celles de la langue source.

Les premières, moins dépendantes du choix de l'auteur que les secondes, sont rapportées ou traduites plus ou moins telles que transmises par « l'hyper-énonciateur » (Maingueneau, 2012).

2. Intérêts sociodidactiques

2.1. Reconstruire le rapport à l'écrit et à l'oral

Il est très fréquent que les relations établies entre l'oral et l'écrit, y compris par certains chercheurs, soient largement dominées par la différenciation, voire par l'opposition radicale. L'emploi récurrent des termes " les deux langages", "langues" et "codes", en traitant de ces relations, peut suffire pour renseigner sur la nature de cette opposition, dans la mesure où « ils suggèrent que nous avons affaire, par exemple, à deux langues différentes » (Ammouden, 2012 : 176).

Parmi les 26 différences les plus citées, nous pouvons reproduire les suivantes :

Tableau 1 : quelques caractéristiques attribuées à l'écrit et à l'oral

L'oral	L'écrit
Lapsus, accrocs, élision, répétitions, interruptions	Erreurs rares
Explication et auto-évaluation fréquentes	L'auto-évaluation est moins fréquente
Grande implication des locuteurs et auditeurs et usage d'un style direct, d'autoréférences (<i>moi, je pense que...</i>), d'expressions populaires, d'évidences, d'imprécisions, etc.	Manque d'implication du scripteur (détachement, prise de distance par rapport au produit) et recours fréquent à la forme passive, au passé simple, au style indirect, aux expressions littéraires.
Style direct, autoréférences, expressions populaires, imprécisions	Forme passive, passé simple, au style indirect, expressions littéraires
Peu planifié	Planifié, analysé et corrigé
Abondance des déictiques spatio-temporels (là, ici, ça, après, ceci, cet), d'indices indices d'énonciation (<i>je, tu, vous...</i>) et de connecteurs	Utilisation réduite des déictiques et de connecteurs
Style « fragmenté », entrecoupé de nombreux " et", "ou", " mais"	Le style « intégré » et langue souvent académique
Phrases simples et courtes, coordonnées	Phrases complexes, subordonnées, bien rattachées les unes aux autres
Vocabulaire pas très rigide (registre familier) et des maques du processus d'élaboration du message ("ben", "bon", "alors", ...)	Utilisation d'un vocabulaire précis et bien choisi
Rareté de phrases qui obéissent à l'ordre sujet+verbe+complément	Abondance de phrases construites selon le modèle : sujet+verbe+complément
Négation sans le "ne"	négation complète (avec ne ... pas)
Abondance des « élisions : "i" pour "il", "chus" pour "je suis", etc. ».	Absence des élisions
Recours à l'impersonnel "on" à la place de " <i>nous</i> "	utilisation du personnel « nous »

On associe à l'écrit des qualités telles que la correction, la rigueur, la pureté, le monolinguisme, le niveau soutenu ; tandis qu'on associe à l'oral l'erreur, la liberté, le mélange de langue, le niveau familier, etc.

Ces différences dont, précisons-le, la plupart sont uniquement dues à la comparaison entre l'écrit et l'oral de genres de discours totalement différents, ont influencé le rapport à l'écrit et à l'oral des apprenants et des enseignants :

la dichotomisation établie entre l'oral et l'écrit et les idées reçues dont souffrent l'oral et son enseignement semblent avoir laissé leurs empreintes dans les représentations des étudiants, mais aussi de certains enseignants (Ammouden, 2012 : 617).

Des enquêtes réalisées ont par exemple révélé, chez les étudiants, la prédominance des représentations suivantes:

- Difficultés de l'écrit en regard de l'oral : crainte de la faute et respect de règles grammaticales ;
- L'écrit fait peur ;
- L'influence néfaste du parler et de l'oral sur l'écrit ;
- Le mélange de langues est également considéré comme préjudiciable à l'écrit ;
- L'écrit est l'apanage de l'élite et des intellectuels ;
- « Avec l'écrit, l'humain a pu connaître ses origines, son dieu ». (Ammouden et Cortier, 2016).

Ainsi, on peut même parler d'une « sacralisation » de l'écrit (Ibid) qui pourrait s'expliquer, entre autres, par la place qu'occupe l'écrit dans la religion.

Or, nous venons de voir que plusieurs des caractéristiques exclusivement attribuées, souvent à tort, à l'oral sont présentes également dans les contes écrits. La didactisation de textes de ce genre va donc assurément contribuer à nuancer

considérablement la différenciation radicale établie entre l'écrit et l'oral.

2.2. Favoriser l'approche intégrée de l'oral et de l'écrit

On ne peut par ailleurs ignorer le fait que le conte est par excellence un genre de discours « oralographique » (Ammouden, 2012). Il existe sous la forme écrite ou orale mais aussi sous la forme à la fois écrite et orale (vidéo avec sous-titrage). Cela devrait suffire pour favoriser et encourager l'apprentissage articulé de l'oral et de l'écrit.

Pourtant, il a été démontré que l'écrit et l'oral sont radicalement opposés par les apprenants et les enseignants, dans les recommandations didactiques institutionnelles, dans les moyens didactiques et pratiques de classe. Cela constitue d'ailleurs l'un des principaux facteurs qui conduisent à freiner non seulement l'enseignement/apprentissage de l'oral, mais aussi la pratique des approches intégrées de l'oral et de l'écrit (Ammouden, 2012 ; 2013 ; Ammouden et Cortier, 2016 ; Halté et Rispaïl, 2005).

Les traces que nous dégageons plus haut suffisent pour nuancer considérablement la différenciation absolue de l'écrit et de l'oral. Il en découlerait assurément une « reconstruction » des rapports à l'écrit, à l'oral et aux approches intégrées. Cela pourrait ainsi favoriser non seulement l'enseignement/apprentissage de l'oral, mais aussi l'approche intégrée de l'oral et de l'écrit.

2.3. Autres intérêts

La didactisation de textes écrits en français, mais dans lesquels des traces du kabyle ou de l'arabe dialectal sont repérables, comme c'est le cas des contes de notre corpus, peut être à l'origine de plusieurs intérêts :

- tirer profit de la valeur « affective » de l'utilisation de la langue première des apprenants dans ces textes,
- favoriser l'intérêt et la motivation des apprenants,
- remettre en question la « pureté et monolinguisme » associés à l'écrit,
- favoriser le développement de la compétence plurilingue (traduction) et de médiation (linguistique et culturelle),
- permettre les nombreux avantages découlant du recours à la didactisation de textes d'auteurs algériens (cf. Ammouden, 2015 ; Hamadache et Ammouden, 2017).

Conclusion

L'analyse des deux contes écrits de notre corpus a révélé la présence de plusieurs traces de l'oral et de l'oralité. La plupart de ces traces sont généralement exclusivement associées à l'oral et devraient être théoriquement absentes dans l'écrit. Ces traces permettent ainsi de remettre en question la différenciation radicale généralement établie entre l'oral et l'écrit. Cela nous permet de postuler que la didactisation de contes de ce genre pourrait contribuer à la reconstruction des rapports à l'écrit et à

l'oral. Elle peut également favoriser l'apprentissage intégré de l'oral et de l'écrit. Il pourrait enfin en découler de nombreux avantages dont le développement des compétences plurilingues et de médiation linguistique et culturelle.

Bibliographie

AMMOUDEN M., 2012, *L'apprentissage actif de l'écrit et/ou de l'oral en licence de français dans le cadre d'une approche intégrée*. Thèse de doctorat, Université Béjaïa.

AMMOUDEN M., 2013, « Place de l'articulation oral/écrit dans l'enseignement du français dans le secondaire algérien », *Synergies Mexique* n°3, p. 31-44.

AMMOUDEN M., 2015, « Pour une didactisation des nouvelles de femmes d'Alger dans leur appartement d'Assia Djébar », *Multilinguales* n°6, p. 93-116. Disponible sur :

<https://journals.openedition.org/multilinguales/878>.

AMMOUDEN M., & CORTIER C., 2016, « Faciliter l'acculturation à l'écriture universitaire des étudiants de licence de français en Algérie : genres discursifs et rapport à l'écrit », *Recherches en didactique des langues et des cultures*, n°13-1. Disponible sur :
<http://rdlc.revues.org/900>

BARBERIS J.-M., 1992, « Onomatopée, interjection : un défi pour la grammaire », *L'Information Grammaticale*, n°53, p. 52-57. Disponible sur :
http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_53_1_3215

BOUDJELLAL A., 2012, « Le conte à l'intersection du code écrit et de la tradition orale », *Synergies Canada*, n°4. Disponible sur :<https://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/synergies/article/view/1458/2432>

CARRUTHERS J., 2006, « Temps et oralité dans le conte oral », *La linguistique*, 2006/1 (Vol. 42), p. 97-114. Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2006-1-page-97.htm>

GREGOIRE A. FREI H., 1931, « La Grammaire des Fautes », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 10, fasc. 1-2, 1931. p. 212-218. Disponible sur :https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1931_num_10_1_1347_t1_0212_0000_2

GROSSMANN F., 2001, « Pratiques narratives : quelle place pour l'extrascolaire ? », *Repères*, n°23, p. 131-150. Disponible sur :http://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2001_num_23_1_2362

HALTE J.-F., et RISPAIL M., (2005). *L'oral dans la classe. Compétences, enseignement, activités*. Paris : L'Harmattan,

HAMADACHE T., 2015, *Le conte dans le contexte plurilingue algérien : de l'analyse formelle aux propositions didactiques*.

Mémoire de master. Université de Bejaia.

HAMADACHE T., 2018, « Oralité et littérature dans le genre conte : approche discursive et sociodidactique », *Action Didactique*, 1, p. 232-247. Disponible sur :<http://univ-bejaia.dz/pdf/ad1/Hamadache.pdf>

HAMADACHE T., et AMMOUDEN M., 2017, « Les textes littéraires dans l'enseignement du français en Algérie », *Langues modernes*, n°4/2017, 111^{ème} année, p. 24-32.

JEANNOT-FOURCAUD B., 2011, « Pronoms personnels et reduplication verbale en créole martiniquais : entre appropriation du procès et implication dans le procès », *La linguistique*, vol. 47(2), 91-104. Disponible sur :[doi:10.3917/ling.472.0091](https://doi.org/10.3917/ling.472.0091).

MAINGUENEAU D., 2012, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9, Disponible sur :<http://aad.revues.org/1354>

PRAK-DERRINGTON E., 2005, « Récit, répétition, variation », *Cahiers d'études germaniques*, Université de Provence-Aix-Marseille, 2005, n° 55-65. Disponible sur :
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00377283/document>

TROTTET S., AMIREAULT V., 2013, « Les contes et légendes : des discours ni tout à fait oraux, ni tout à fait écrits », *Synergies Mexique*, n°3, p.61-77.